



La Lettre de Béruges



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 17 mars 2023

Bâtiments

► Convention avec le Club de Foot pour la construction d'une tribune couverte

Le club de Foot de Béruges/Vouneuil va bénéficier du financement d'un généreux mécène pour la construction au stade des Cours d'une petite tribune couverte. Le club de foot assurera la maîtrise d'ouvrage du projet avec un bâtiment qui sera construit sur une emprise communale (le terrain de foot) et qui sera rétrocédée à la commune au terme de 10 années.

► Révision de loyers commerciaux

- 7 place de l'église (à côté de la Boulangerie) : Ce local est disponible depuis janvier. Nouveau loyer réactualisé : 195€ /mois. Une activité de rénovation de meubles anciens va s'y installer fin avril.
- 4 impasse du Coteau (ancien cabinet de Kiné) : Ce local est disponible depuis janvier. Pour permettre la location dissociée des 3 salles d'activités disponibles, le conseil définit 3 loyers scindés intégrant les espaces communs en partage et les charges d'eau et d'électricité. Des nouveaux projets d'installation sont en cours d'étude.

Surface louée	Loyer mensuel
Salle1 : 26m ² (57%)	307€ /mois
Salle2 : 12m ² (28%)	152€ /mois
Salle3 : 7m ² (15%)	81€ /mois

Agenda :

- Sortie Oiseaux et Fleurs *les Amis du Patrimoine*
Samedi 15 avril
- Bourse aux plants *FEPS Jardinage / CBD Biodiversité*
Samedi 22 avril au stade Mullon
- à la Verrerie > des nuances de vert (verre) révélées
Samedi 22 avril
- Ouverture du Musée : Dimanche 7 mai
- Commémoration du mai 1945 : Lundi 8 mai
- 1ère Soirée Sal'O'bars : Ouverture 2023 Rock'n'roll
Vendredi 12/05 à partir de 19h à la Cure
- Bar Ephémère Multi-associatif : du café... à l'apéro.
Samedi 13 et Dimanche 14/05 (Sal'o'bars)
- Expo Patchwork *FEPS Patchwork*
Samedi 13 et Dimanche 14/05 à la salle des fêtes
- Nuit des Musées : Samedi 13 mai
- Bar Ephémère Multi-associatif : du café... à l'apéro.
Samedi 20 et Dimanche 21/05 le FEPS au comptoir
- Bar Ephémère Multi-associatif : du café... à l'apéro.
Samedi 27 et Lundi 29/05 (Comité des Fêtes)

PROCHAINS CONSEIL & COMMISSIONS

- Prochain Conseil municipal : Jeudi 4/05 à 20h30
- Commission Information : Mercredi 10/05 à 18h30
Réunion en visio : lien sur le site internet quelques jours avant
Contact : Commission.information@beruges.fr
- Commission Voirie : Mercredi 24/05 à 18h30
En Mairie, contact : hmonnereau@beruges.fr
- Commission Urbanisme : Mardi 30/05 à 18h30
Commission dédiée au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Réflexions sur la mise à jour du plan de zonage : examen et propositions concernant le statut des différents terrains (constructible, agricole, forestier...). Commission ouverte au public.
Contact : fhervouet@beruges.fr

- Commission Environnement : Lundi 1er/06 à 18h30
En Mairie, contact : hmonnereau@beruges.fr

- Conférence Public : Samedi 17/06 à 16h30
M Alain Persuy, Directoire Forêts - France Nature Environnement

Bâtiments - suite

► **Projet Bar commerce multi-services : révision du montant de la maîtrise d'oeuvre**

Le coût de la maîtrise d'œuvre d'un projet de construction est calculé sur le montant estimé des travaux à réaliser. Suite aux différentes phases d'étude et de présentation du projet, et des demandes formulées par le Conseil, le coût initial estimé à 390K€ est passé à 465K€. Cette augmentation entraîne une révision du coût de la maîtrise d'œuvre qui passe de 48K€ à 57K€.

Adoption du budget

► **Voir document A3 joint à cette Lettre de Béruges**

Questions diverses

[**Opposition**] Concertation autour du projet de révision du PLUi

Quel espace de concertation pour l'opposition et les Bérugeois dans la procédure en cours de révision du PLUi ?

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme qui définit à échelle des 15 ou 20 prochaines années les politiques d'aménagement des territoires des 40 communes de Grand Poitiers. En particulier, le PLUi définit le plan de zonage cadastrale (quelles parcelles sont agricoles, naturelles, ou constructibles, etc...). Ci-dessous, quelques éléments d'appropriation de la procédure de révision en cours :

- Grand Poitiers porte la compétence PLUi et à ce titre dirige la procédure.
- Cette procédure initiée en juin 2021 devrait aboutir mi 2025 au terme d'un long travail d'études et de réflexion. Les communes de Grand Poitiers sont amenées à formuler des propositions dans le cadre de cette révision.
- En particulier concernant l'évolution des affectations parcellaires de la commune (parcelles naturelles, agricoles, constructibles...). Et dans le respect de grandes orientations édictées au niveau national régionales ou supra-communales à l'échelle d'un bassin de vie. Exemple de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui enjoint les communes à réduire de moitié leur progression d'accaparement de surfaces naturelles ou agricoles d'ici 2030 pour atteindre la neutralité en 2050.
- Le conseil municipal et les membres de la commission urbanisme (ouverte au public) auront à travailler sur le parcellaire de la commune d'ici la rentrée prochaine pour rédiger une proposition d'évolution qui sera soumise à Grand Poitiers.
- Les citoyens auront aussi la possibilité d'intervenir lors de l'enquête publique au 2^{ème} semestre 2024 pour exprimer leur avis, leurs réserves ou de nouvelles propositions.
- L'opposition municipale siège au conseil municipal, ainsi que dans la commission urbanisme. A ce titre, elle pourra faire entendre sa voix au même titre que chaque conseiller de la majorité municipale.

[**Opposition**] Rencontres avec les habitants sans les élu·e·s d'opposition

Des rencontres avec des habitants sont organisées, et sans la présence des élus de l'opposition ?

Deux situations peuvent se produire :

- Une réunion publique de secteur, organisée par la municipalité pour échanger sur une problématique micro-locale avec les habitants concernés. En exemple : la réunion publique concernant le chantier de la nouvelle station de traitement des eaux usées de la Torchaise. La communication est ciblée mais la réunion est publique donc ouverte à tous.
- Une rencontre à l'initiative d'un ou de plusieurs habitants qui décident d'inviter le Maire ou l'un de ses représentants sur site pour échanger de façon informelle sur des problématiques personnelles ou micro-locales. Dans une telle situation, les invités sont définis par la/les personnes à l'initiative de la rencontre.

Numéros utiles

• Mairie

05 49 53 32 54

• Urgence Eau

05 49 41 91 91

• Médecin

05 49 53 27 27

• Infirmières

07 88 16 15 94

• Ecole

05 49 53 33 08

• Garderie

07 81 84 53 76

• Cantine

07 83 64 51 72

• Centre

de Loisirs

07 81 84 53 76

• Petite Enfance

06 08 34 92 66

• Taxi

06 58 64 96 80

• La Poste

05 49 45 64 62



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00 et les **Samedis** de 10h à 12h.

Vacances scolaires : **Uniquement le Samedi** 10h à 12h.

Les bénévoles de la Bibliothèque de Béruges sont ravis d'avoir pu reprendre l'accueil de toutes les classes de l'école de Béruges. Deux nouveaux abonnements sont à découvrir :

- revue dessinée sur des sujets d'actualité sous forme de BD,
- XXL revue de reportage, indépendante et sans publicité.

BAR ÉPHÉMÈRE samedis et dimanches matins, du 13 mai au 9 juillet

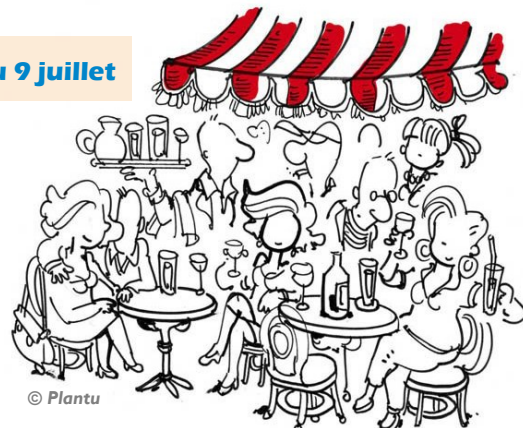
La commune et 7 associations (le BMC, BSN, le CBF, le FCBV, le FEPS, Festi 86 et les Sal'O'Bars) vous proposent des périodes de convivialités à partager tous ensemble, "via l'ouverture d'une buvette éphémère", qui se tiendra les **samedis et dimanches en matinée du 13 mai au 9 juillet**.

Les ingrédients : une association par week-end, des bénévoles au taquet, un bar, des tivolis, quelques tables et chaises, pour proposer un peu de grignotage autour d'un verre ou d'un café, devant l'ancien bar le Phoébus, à côté de la boulangerie.

Certaines associations auront besoin de bénévoles, si le cœur vous en dit, pour venir leur donner un petit coup de main à ces occasions.

A vos agendas, voici les dates d'ouvertures prévues pour ce bar éphémère :

13 et 14 mai (Sal'O'Bars) / **20 et 21 mai** (FEPS) / **27, 28 et 29 mai** (Comité Béruges en Fêtes) / **3 et 4 juin** (Festi 86) / **10 et 11 juin** (BSN Trail) / **17 et 18 juin** (FCVB) / **24 et 25 juin** (BMC) / **1 et 2 juillet** (BSN) / **8 et 9 juillet** (BMC).



Nous aurons le plaisir d'inaugurer le concept de la buvette éphémère le samedi 13 et le dimanche 14 mai (9h/13h). Venez chercher votre pain ou vos croissants à la boulangerie et installez-vous sur la terrasse du futur bar/multiservices pour savourer un petit café ou un apéritif...

Pour rendre ce moment encore plus agréable, **dimanche matin (14/05) à partir de 11h**, la formation **Sunny Street Jazz** nous emmènera du côté de la Nouvelle-Orléans au son du banjo et de la clarinette.
Le collectif des Sal'o'bars



Collectif Les Sal'O'bars

Benoit Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

Les beaux jours arrivants, les événements proposés par les Sal'O'Bars sont de retour ! **Rendez-vous le vendredi 12 mai** pour une **soirée blues rock**, au jardin de la Cure.

Au programme, une toute jeune formation, **The Delph**, avec à sa tête un p'tit gars bien connu sur Béruges,



Guillaume Chabanne. Les vétérans de **Mustang Blues Band** assureront la 2^{ème} partie avec leurs reprises des standards des années 70. La buvette sera bien évidemment ouverte pour cette soirée, avec **des boissons et du grignotage local**. Vous pouvez aussi faire le choix de venir avec votre pique-nique. **Ouverture des portes dès 19h, accès libre.**

Nous enchaînerons ensuite avec 3 autres dates sur les mois suivants, vous trouverez l'ensemble du **programme sur le flyer joint à cette Lettre de Béruges**. Chaque soirée aura une tonalité différente, l'occasion de passer un bon moment en famille, entre amis mais également de faire de nouvelles connaissances !



FEPS Sophrologie

Bernadette BAUDOUIN 06 81 50 98 11
bernadette.baudouin@wanadoo.fr

La section de Sophrologie est heureuse de vous annoncer le retour de l'activité « Yoga du Rire » au sein de sa section.



Nous vous proposons de venir **découvrir ou redécouvrir : l'Atelier du Rire** au cours de séances de découverte, qui se dérouleront à la salle Claudette.

Nous vous attendons les **lundis 15 mai et 5 juin 2023 sur le créneau 19h- 20h**.

Pour le bon déroulement de la séance, venez avec votre envie, votre curiosité, un tapis de gym, une tenue décontractée, des chaussettes et éventuellement un petit coussin.

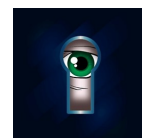
Rueusement Votre

Myriam GUILLOT & Damien RANGER
Sophrologues et Animateurs de Yoga du Rire
06.84.14.06.92 07.86.94.45.49



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet 07 81 33 61 06
comiteberugesenfetes@gmail.com



SAMEDI 3 JUIN

INTRIGUE INTERACTIVE dans le bourg de Béruges, dont le dénouement se fera autour d'un cocktail dinatoire.

Dernier événement proposé par le Comité Béruges en Fêtes.

Places limitées. A partir de 14 ans.

Inscriptions avant le 30 mai sur Hello asso ou avec le QR code

<https://www.helloasso.com/associations/comite-beruges-en-fetes/evenements/soiree-du-3-juin-2023>

Tarif : 18€/personne.

Affaire à suivre sur Facebook : [comiteberugesenfetes](https://www.facebook.com/comiteberugesenfetes)



Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

Le FCVB, ce n'est pas que le ballon !

Après la galette des rois en janvier dernier, le club a organisé son traditionnel loto à la salle des fêtes le 25 mars dernier. Le club remercie tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation basée sur le jeu et la convivialité.

Avant le loto, des échanges de vignettes ont permis à des jeunes et des moins jeunes de compléter leur album de presque 350 photos et symboles à l'effigie de toutes les composantes du club (joueurs, dirigeants, équipes...).

Sur les terrains, le FCVB a des résultats différents et irréguliers suivant les équipes et les championnats. Chez les seniors, c'est plus compliqué cette année et l'équipe fanion est à la recherche d'une nouvelle dynamique. Le retour des beaux jours permet de son côté à l'école de foot de retrouver l'intégralité de ses effectifs, des terrains avec des petits qui courent partout et des éducateurs qui ont intérêt à être au sommet de leur forme.

La fin de saison sera marquée par les tournois avec notamment celui du jeudi de l'ascension à Pouzioux-La-Jarrie (18 mai) et aussi par le retour du **traditionnel méchoui au stade Paul Mullon** après plusieurs années d'interruption.

A retenir : le méchoui du foot **dimanche 25 juin** stade Paul Mullon.

Contact renseignements :

Philippe Lafanechère : 06-88-73-79-67

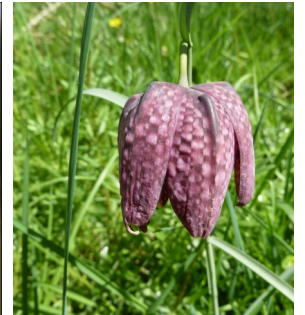


Amis du Patrimoine de Béruges

Jean-Pierre Chabanne et Alain Métais

musee@beruges.fr - 07 67 10 86 53

Avec l'arrivée du printemps, s'annoncent les activités « nature » de l'Association des Amis du Patrimoine en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).



Le samedi **15 avril 9h** place de l'église :

Sortie « OISEAUX ET FLEURS DE BERUGES »

Cette sortie d'environ 3kms permettra de reconnaître les **différentes espèces d'oiseaux** (à la vue et au chant) et les **principales fleurs** présentes dans les différents milieux parcourus - *Pensez à apporter vos jumelles (sortie sans inscription)*

Une enquête sur la FRITILLIARE PINTADE

Si vous connaissez les endroits où pousse cette plante particulièrement belle, notamment au bord de la Boivre, merci de nous les signaler afin de dresser un premier inventaire :

Alain METAIS 06 80 25 16 76 ou musee@beruges.fr



FEPS Patchwork

Guittet Laurence 06 82 25 62 14

Sagot Françoise 05 49 53 36 43

piquepatch@gmail.com

Les adhérentes de PiquePatch & Tchach exposent leurs travaux le **samedi 13 et le dimanche 14 mai de 10h à 17h30** dans la **salle des fêtes**.

Venez nombreux !

**EXPOSITION
PATCH
WORK**



FEPS Jardinage

Joël Gaschet 07 68 16 32 49

joel.gaschet@laposte.net



Le **samedi 22 avril** vous êtes convié à la **journée d'échanges de plants** qui aura lieu au **stade Paul Mullon** de 10 heures à 17 heures.

La section Jardin sera heureuse de vous accueillir à cette bourse, ainsi que la CBD Biodiversité et d'autres associations.

Vous pouvez prévoir votre pique-nique pour déjeuner sur place.



CM2 jardin antique

L'association des amis du patrimoine de Béruges a reçu les CM2 au jardin antique du musée pour semer des variétés anciennes de céréales comme le khorasan cultivé depuis 8000 ans dont l'origine se situe en Mésopotamie, l'épeautre (ou blé des gaulois), le petit épeautre, les gesses, les lentilles vertes et le lin doré. Les élèves ont aussi planté des fèves, des oignons et du persil apportés de l'école. Des panais plantés l'année passée ont été déterrés et ont fini dans une délicieuse soupe gauloise faite par les élèves eux-mêmes.

LAEP Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Chères Familles,

Les communes de Vouneuil-sous-Biard, Biard et Béruges ont décidé d'ouvrir un nouveau service Petite Enfance : **un Lieu d'Accueil Enfants-Parents.**

Les lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) sont ouverts aux enfants âgés de moins de 4 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles.

Les principaux objectifs de ces lieux sont : Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.

Le LAEP sera situé au sein du Relais Petite enfance de Pouzioux la Jarrie, à Vouneuil-sous-Biard.

Il sera **ouvert tous les mercredis de 9h à 11h, et fermé pendant les vacances scolaires.**

Les élus Petite Enfance

Hélène Vaissié Herouard, Geneviève Moreau et Lydie Provost

Contact :

05 49 39 41 64 / mail : polepetiteenfance@vouneilsousbiard.com



Bonjour, Viens voir 2 expositions à la bibliothèque de Béruges : « Attention déchets » et « Compost et vers de terre ». Agis aussi pour favoriser la Biodiversité en laissant un petit coin sauvage dans ton jardin. Merci, Lili le hérisson



Commémoration du 8 mai 1945



Anciens Combattants Béruges Quinçay

**Jean-François BALAWENDER,
Monique MEGE et JEAN BEALU**

L'Association Fraternelle des Victimes de Guerre et Anciens Combattants de Quinçay-Béruges vous convie à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945'.

À cette occasion, la Directrice de l'école C&D Alléaume participera avec les enfants aux instants de recueils sur les tombes des aviateurs Anglais, qui reposent dans notre cimetière, et dont ils auront étudié l'histoire.

Nous rendrons un hommage particulier à tous les combattants morts pour la France avec le dévoilement de la nouvelle stèle dédiée à nos poilus, dont les tombes ou monuments, nombreux, sont présents dans l'enceinte du cimetière. La chorale entonnera en particulier le « Chant des Partisans », avec les enfants, et le public sera invité à les accompagner.

Merci de votre présence.

Les Co-présidents de l'AFVGAC Quinçay-Béruges

Opération Nettoyons la Nature

28 Bérugeois·es de différentes associations (Castors VTT, Chasseurs ACCA de Béruges, BSN, APE) et des Bérugeois non affiliés ont eu la chance de profiter d'une belle matinée dans un jour annoncé pluvieux. Nous avons sillonné les bords des routes sur un demi-cercle formé de la route de la Montagne à la route de la Bourdilière en passant par la route de Fontaine le Comte, le Pin, le Lac, la Torchaise...

Nous aurions souhaité être un peu plus nombreux, pour nous permettre de nettoyer l'autre demi-cercle : le secteur du côté de Ferrière.

La bonne nouvelle est que nous avons ramassé moins de déchets que l'année passée, mais tout de même une centaine de kg. L'autre bonne nouvelle est que les chemins de randonnée, eux, sont en grande partie propres.

La matinée, s'est terminée par un moment de convivialité avec un apéro sorti du sac.

On vous invite lors de votre prochaine marche à prendre un sac pour participer à maintenir notre village et les alentours toujours aussi accueillants. Nous rappelons que le premier geste à faire, c'est de ne pas jeter.

Fabien Dugrillon (Les Castors VTT)





FEPS Danses traditionnelles

Nadine Madronet 06 60 51 54 81
& Marie-Lylian Champeau
05 49 53 35 60

Nos ateliers fonctionnent plutôt bien, avec pas moins de 10/12 danseurs à chaque séance, dans une ambiance studieuse, chaleureuse et joyeuse. Durant deux heures le vendredi, nous alternons des danses en apprentissage ou en révision avec celles que nous aimons danser, juste pour le plaisir. Ce mois-ci, notre groupe s'est enrichi de deux musiciens, Michel à l'accordéon et Laurence à la flûte, pour le plus grand bonheur de chacun d'entre nous. Outre le plaisir de danser au son des instruments, la présence de musiciens permet, en modulant la vitesse d'exécution des morceaux, de favoriser un apprentissage plus rapide et plus efficace.

Cependant tout n'est pas merveilleux car nous man-



quons de cavaliers masculins. Ce n'est pas toujours évident pour les dames de tenir le rôle du cavalier. Vous souhaitez lâcher prise et faire de l'exercice tout en faisant fonctionner vos neurones en passant un agréable moment ? N'hésitez pas ! Nos ateliers sont faits pour vous, danseurs ou musiciens. Aucune compétence n'est requise.

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

CM du 17 mars 2023 : Budget

Bis repetita, notre commune surfe sur un copié-collé depuis des années. La commune se destine à un avenir financier inquiétant, qu'auront à gérer les successeurs de l'équipe en place. Avec un fonds de roulement élevé et un endettement certes faible, la capacité d'autofinancement reste mince, moins de 80000 €. Le résultat de la vente des terrains des Cours dépensé, nous n'aurons plus de réserve, à cela M. Le Maire rétorque : « **il restera des biens immobiliers à vendre...** » Vote du maintien des taux du foncier bâti & non bâti. Le niveau d'inflation actuel entraîne la hausse des bases locatives, + 3,4 % en 2022 ; + 7,1 % en 2023. Celles-ci, support de la fiscalité foncière, accentueront fortement la charge fiscale des propriétaires...

Révision actuelle du PLUi, échéance 2025 :

L'incidence politique du SCoT, de GP et aussi de M. Le Maire va bouleverser les statuts des terrains sur le pourtour de la commune. En clair, l'équilibre doit sensiblement rester le même, mais les terrains constructibles d'aujourd'hui ont de grandes chances de redevenir les terres naturelles ou agricoles de demain. « **Il ne faut pas affoler la population !** » Dixit M. Le Maire. Quid de ceux qui souhaitent transmettre leur patrimoine ou qui ont investi en conséquence ? Nous les invitons à défendre leurs biens lors de la commission urbanisme du 30 mai 2023. Le projet de zone artisanale, lui, risque de rester aux oubliettes.

Délaissement communal

Malgré nos interventions et les relances des usagers, les ronces envahissent nos chemins. Sans entretien depuis 2 ans, rien n'est prévu au budget à ce sujet. Les panneaux illisibles, les jardinières écroulées et le délabrement des bâtiments communaux font peine à voir, triste image de notre commune...

Notre page Facebook : [Oppo Béruges](#)

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr

// Petites annonces



TECA+

**Entreprise de plomberie à Béruges
recherche un(e) apprenti(e)**

Venez compléter une équipe jeune et dynamique afin d'assurer la bonne réalisation des chantiers tertiaires ou particuliers dans le domaine de la plomberie sanitaire.

Nous recherchons une personne motivée, rigoureuse et méthodique qui pourra faire preuve d'autonomie et qui aime le travail manuel et en équipe. L'entreprise mettra tout en œuvre pour vous faire évoluer et vous perfectionner dans ce domaine !

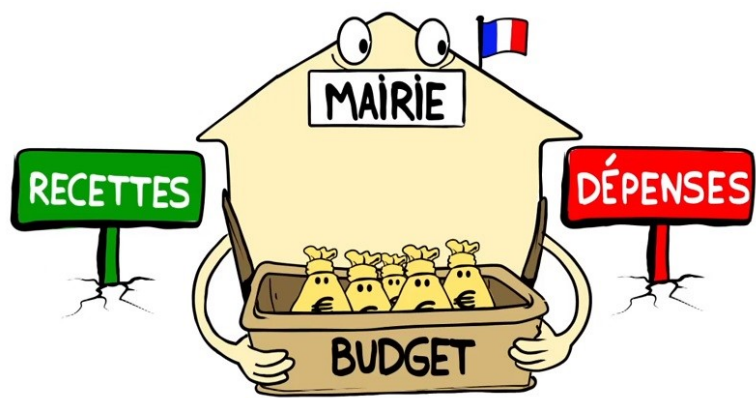
- Les heures supplémentaires sont payées
- Contrat de 35h/semaine
- Prime de panier repas

Contact : M CALENDRIER au 06.71.64.60.89
ou envoyer votre CV par mail à contact.teca@gmail.com

// Solution des Mots croisés de Manu

H	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
V	B	O	U	R	G	V	E	R	S	E
1	E	U	R	E		A	V	I	O	N
2	R		G	E	N	I	E		P	T
3	U	S	E	S		N	I	C	H	E
4	G	U	S		M		L	I	R	E
5	E	R		V	E	T		D	O	
6	O	P	P	I	D	U	M		L	A
7	I	R	O	N	I	E		N	O	M
8	S	I	E	S	T	E	S		G	I
9	E	S			E		U	N	I	E
10		E	N	T	E	N	D	U	E	S

Le Budget de la Commune



Comprendre le budget de la commune

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

Le budget d'une commune se décompose en un budget de fonctionnement et un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires à l'exécution au quotidien des missions de service public. Le budget d'investissement comptabilise les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune.

Budget prévisionnel en début d'année

Le Conseil Municipal vote en mars un budget prévisionnel appelé budget primitif (BP). Pour une bonne gestion, il est préférable à ce stade prévisionnel d'un peu surestimer les dépenses et sous-estimer les recettes. Ce budget primitif doit obligatoirement être à l'équilibre. Les tableaux ci-contre présentent le BP2023 de fonctionnement.

Budget définitif en fin d'année

En fin d'année, les comptes sont arrêtés pour former le compte administratif (CA). Ce compte administratif est l'exact reflet des dépenses réellement engagées et des recettes réellement perçues. Si le budget primitif a correctement été évalué, et s'il ne s'est pas passé trop d'imprévus en cours d'année, alors le compte administratif doit être excédentaire. Les excédents de fonctionnement du CA sont versés au BP de fonctionnement ou d'investissement de l'année suivante.

■ Bilan du CA 2022

Les budgets des petites communes comme Béruges (moins de 2000 habitants) sont difficiles à tenir. Particulièrement en zone périurbaine où les habitants souhaitent s'éloigner des zones denses pour habiter à la campagne, mais avec la volonté de maintenir un niveau élevé de services et d'équipements publics. L'équation devient alors insoluble sans en passer par des politiques de mutualisation des moyens. Pour Béruges, cela se traduit par plus de mutualisation avec Grand Poitiers et nos communes voisines.

Pour la sixième année consécutive, le CA est excédentaire (en 2016, le CA avait pour la première fois été déficitaire). Dégager des excédents de fonctionnement est essentiel car ces excédents permettent de financer les projets d'investissement.

En 2022, le budget de fonctionnement se consolide à 1,11M€ en dépenses pour 1,25M€ en recettes ; ce qui génère un excédent de fonctionnement de 140K€. Malgré une tendance inflationniste du coût des énergies, des produits alimentaires et la réhausse du point d'indice des salaires des fonctionnaires cet excédent progresse par rapport à 2021.

Depuis 2015 nous n'avons souscrit aucun nouvel emprunt et avons pu financer nos projets d'investissement sur la base de nos ressources propres et de quelques ressources exceptionnelles (vente de terrains). Notre faible taux d'endettement et le redressement de nos comptes ces 6 dernières années nous a permis de financer la remise en état du pont du Pin par un nouvel emprunt de 140K€. Néanmoins, la dette de la commune poursuivra sa baisse avec l'arrivée à terme d'un gros emprunt en 2024.

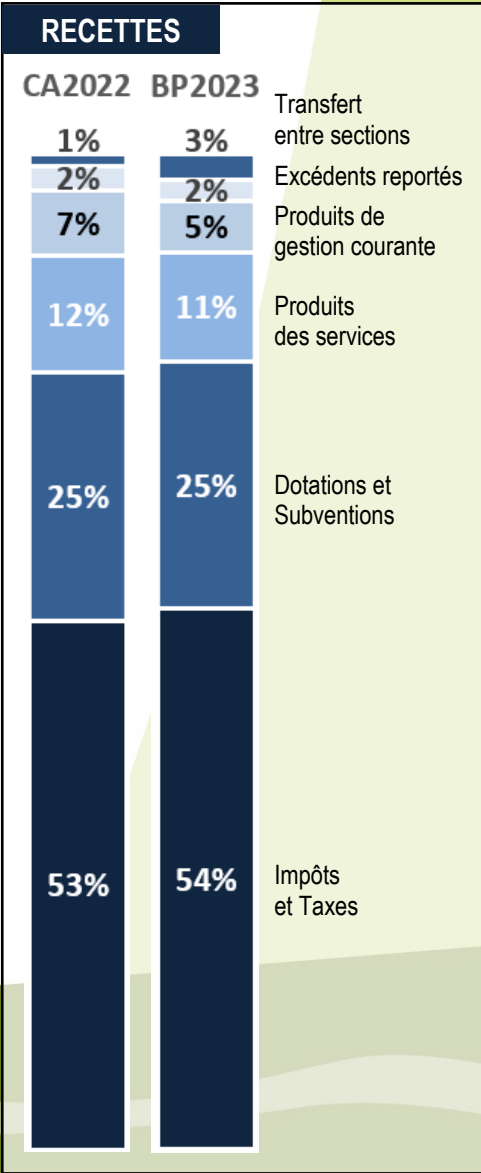
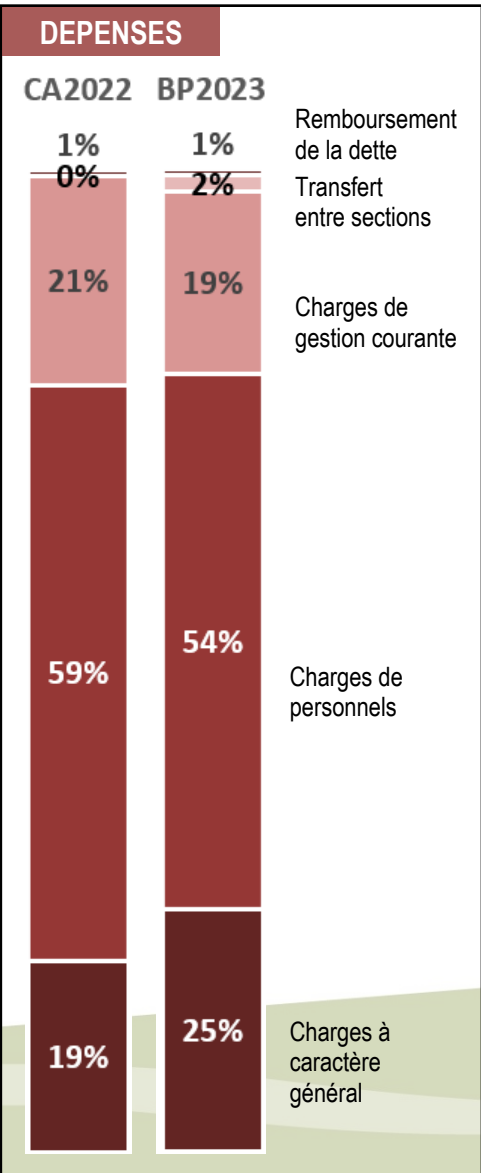
■ Particularités du BP de fonctionnement 2023

Il est délicat de comparer directement les montants du CA2022 et du BP2023 : le BP2023 survalue les dépenses et minore les recettes pour limiter les mauvaises surprises en fin d'année. Toutefois :

- Les taux d'imposition communaux restent inchangés.
- Forte inflation, en particulier sur le coût des énergies et des produits alimentaires (cantine). Cette inflation continuera-t-elle de progresser sur toute l'année 2023 ?
- Stabilité des effectifs (nombre d'agents communaux). La progression de la masse salariale est due à la réhausse du point d'indice des fonctionnaires, mais aussi au remplacement d'agents en arrêt long (dont le salaire nous est ensuite remboursé par notre assurance en recette de fonctionnement).
- Maintien du soutien fort aux associations : toutes les demandes de subvention ont pu être satisfaites.
- L'excédent de fonctionnement 2022 et l'équilibrage du budget 2023 permettent de basculer 137K€ vers le budget d'investissement 2023 pour participer à l'autofinancement de nos projets.

BUDGET de FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)		CA2022	BP2023
DÉPENSES	Charges à caractère général Eau, énergies, carburants, fournitures diverses, télécom, courrier, entretien des bâtiments et mat. roulants, alimentation cantine, assurance, actes juridiques...	216,0	308,7
	Charges de personnel Salaires des agents de la commune, charges sociales, retraites, médecine du travail, cotisations CNFPT, centre de gestion...	651,4	681,7
	Charges de gestion courante Indemnités des élus, subv. aux associations, CCAS, école, logements, ordures ménagères, services gérés par Grand Poitiers, dépenses imprévues...	236,8	233,0
	Remboursement de la dette (Intérêts) Seuls les intérêts sont imputés au fonctionnement, le capital est imputé aux investissements	5,9	8,0
	Opérations d'ordre de transfert entre sections Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.		20,0
TOTAL		1110,1	1251,4

RECETTES	Impôts et taxes Impôts locaux (part communale), Grand Poitiers, taxe sur vente de terrains...	667,1	679,3
	Dotations et subventions Dotations de l'Etat, Département, CAF, MSA, Europe...	311,8	310,7
	Produits de gestion courante Remb. de frais de personnel, redevances de loyers...	82,9	65,5
	Produits des services, ventes Services périscolaires (cantine, garderie), Remb. frais de voirie par GP...	147,5	137,1
	Opérations d'ordre de transfert entre section Certaines dépenses de fonctionnement (main d'œuvre, matériaux...) peuvent être basculées en dépenses d'investissement via ce jeu d'écriture comptable.	15,3	31,5
	Excédents de fonctionnement antérieurs Excédents de fonctionnement de l'année 2021 reportés en 2022	30,0	
	Excédents de fonctionnement 2022 reportés Une partie des excédents escomptés de fonctionnement de l'année 2022 peuvent abonder les recettes du budget prévisionnel de l'année 2023		27,2
TOTAL		1254,6	1251,4
Produits exceptionnels Avoirs, ventes de terrains, sinistres assurances...		0,0	0,0



Le Budget de la Commune



Budget d'investissement

Le budget d'investissement permet de financer l'entretien des routes, des bâtiments, des espaces publics, ainsi que de nouveaux équipements. Ces investissements sont financés par :

- les excédents dégagés par les budgets de fonctionnement n et n-1 ainsi que du budget d'investissement n-1.
- des ressources propres comme la taxe d'aménagement (acquittée pour toute nouvelle construction) ou la récupération d'une partie de la TVA.
- des subventions ou fonds de concours (Grand Poitiers, Département, Région, Etat, Europe, Sorégies...)
- Le recours à l'emprunt.

■ Particularités du BP d'investissement 2023

- **Un programme d'investissement de 931K€** pour financer les nouveaux projets d'investissement 2023 et les projets 2022 qui n'ont pas pu être achevés/payés avant la clôture des comptes en décembre. Pour aider à financer ce niveau d'investissement très exceptionnel cette année, 439K€ de subventions diverses sont sollicitées, ainsi que 108K€ de récupération de TVA en décalé d'un an.
- **Commerce en centre-bourg - Bar-multiservices** : Top départ pour le chantier de relocalisation d'un bar restau commerce multi-services sur la place de l'Eglise. Les travaux devraient commencer à la rentrée de septembre et durer un peu moins d'une année. Ce projet est le plus important chantier de la mandature avec un très fort taux de mobilisation de subventions. Si toutes les subventions sont au rendez-vous, le reste à charge pour la commune sera autour de 140K€. Les prochains mois seront mis à profit pour trouver le/les gérant(s) qui s'installeront sur le site pour le faire vivre.



Ecole : Fruit d'une large concertation entre les enseignants, les enfants, les parents et la municipalité, ce projet va créer des zones d'activités à thèmes et aussi amener de la fraîcheur et de l'ombre avec la plantation d'arbres. 50K€ avec une subvention que nous espérons d'au moins 50%. Également l'entretien des bâtiments de l'école et le renouvellement des équipements pédagogiques et informatiques dans les classes.

- **Voirie** : Avec la forte inflation des énergies et des matières premières, Grand Poitiers peine à entretenir les voiries de la commune. Cette année pour la première fois, le conseil municipal a voté le versement d'un fond de concours de 30K€ pour permettre à Grand Poitiers de réaliser un plus grand nombre de chantiers cette année sur la commune.
- **Amélioration de la performance énergétique des bâtiments** : une nécessité écologique et financière. Cette année, changement de radiateurs trop énergivores et installation de systèmes de pilotage du chauffage plus efficaces à la mairie et dans la salle des fêtes.
- **Stade Mullon** : Le site du stade Mullon est un lieu très prisé des Bérugéois. (sportifs, familles et associations) qui apprécient de s'y retrouver et profiter des équipements et du cadre très agréable. Après la remise en état du boudodrome, cette année l'ensemble des huisseries seront changées et un bardage bois extérieur viendra habiller le bâtiment. A noter que le bardage bois et sa pose seront financés par un généreux mécène.
- **Salle des Fêtes** : Les rideaux de la salle des fêtes sont usés et défraîchis (ils ont plus de 30 ans) et seront changés cette année. Le prochain gros investissement pour ce bâtiment sera sans doute le parquet en bois lui aussi très usé.
- **Place de l'Eglise** : Poursuite des embellissements avec la pose de bancs circulaires autour des arbres sur la surface enherbée.

BUDGET d'INVESTISSEMENT 2023		en milliers d'euros
DEPENSES	Remboursement de la dette (Capital)	44,0
	Programmes d'investissement	930,8
	Ecole	
	Rénovation de la cour des maternelles. Démoussage toiture. Changement porte et skydom. Matériels informatiques et de vidéoprojection. Petits matériels.	74,0
	Services périscolaires	
	Cantine : porte vitrée, chauffe-eau, équipements de cuisine. Accueil périsco : entretien des locaux, démoussage toiture, petits mobiliers.	22,3
	Commerce en centre-bourg	
	Relocalisation d'un bar commerce multiservices : études, maîtrise d'œuvre et travaux. Recettes associées : 522,1K€ dont 414K€ de subventions et 108,1K€ de récupération de TVA.	655,9
	Stade Paul Mullon	
	Poursuite des travaux d'embellissement du site : changement des huisseries, embellissement de la buvette, bardage extérieur du bâtiment.	15,5
	Site sportif des Cours	
	Drainage terrain de tennis et changement du filet. Préparation de l'emplacement de la future tribune couverte sur le stade de foot.	5,9
	Salle des fêtes	
	Equipements d'amélioration énergétique, équipements de sécurité. Changement des rideaux, réparation skydom.	11,6
	Aménagements centre-bourg	
	Place de l'église : espace enherbé et places de stationnement. Embellissement du virage de la Croix. Remplacement des chaines par des barrières pivotantes pour protéger les abords de l'école.	21,8
RECETTES	Mairie et Ateliers communaux	
	Outils à main d'entretien de voirie et d'espaces verts, petits équipements, matériel informatique. Equipements de chauffage, clôtures, récupérateur d'eau de pluie.	31,2
	Voirie	
	Fond de concours à Grand Poitiers pour augmenter l'enveloppe de travaux de 30K€. Zone de regroupement de poubelles, signalétique, abattage d'arbres menaçants.	35,2
	Mise en valeur du Patrimoine	
	Travaux d'embellissement du musée et de ses collections et du jardin archéo. Mise aux normes aires de jeu.	16,7
	Divers	
	Opérations non affectées (petites opérations < à 500€ et regroupées en fin d'exercice comptable). Versements Grand Poitiers (voirie), subvention logements sociaux.	40,8
Programme de travaux non affectés		
Réserve financière non affectée sur 2023 pour financer les projets d'investissement à venir.		16,1
TOTAL		991,0
RECETTES	Solde d'investissement des années précédentes reporté	
	Recettes liées à des investissements non finalisés en 2022 et reportés sur 2023	338,2
	Virement section de fonctionnement	
	Virement à l'investissement 2023 des sections de fonctionnement excédentaires 2022 et 2023	137,3
	Taxe d'aménagement	
	Perçue lors de nouvelles constructions sur la commune	10,0
	Amortissements comptables sur investissements	
RECETTES	Opérations comptables que seuls les comptables peuvent appréhender !!	53,1
	Fonds de Compensation de la TVA	
	Une partie de la TVA payée par la commune est récupérée et basculée en investissement.	13,5
	Subventions	
RECETTES	Versées par les collectivités locales, l'Etat, l'Europe, la CAF...	438,9
	Nouveaux emprunts	
	Aucun nouvel emprunt prévu pour 2023.	0,0
TOTAL		991,0

